



Liminaire FSU 68 – CDEN 28 février 2023

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient dans un contexte particulier, celui de l'entêtement du Président de la République et de son gouvernement à maintenir une réforme des retraites rejetée par une grande majorité de la population française.

L'importance des mouvements de grève depuis le début de l'année 2023 a démontré l'ampleur du malaise des personnels de l'Education nationale. Celle du 7 mars prochain s'annonce encore plus suivie. La puissance des réactions suscitées par la réforme des retraites ne s'explique pas seulement par la brutalité et l'iniquité des mesures annoncées. Selon la FSU, cette séquence jette aussi une lumière crue sur l'ampleur de la crise dans l'Education nationale. En effet, alors que de nombreux responsables politiques appellent à vénérer la « valeur travail », et que notre ministre envisage la nécessaire augmentation de salaire des enseignant.es sous condition de missions supplémentaires, les personnels de l'Education nationale sont à la peine. Leur métier est devenu, pour un grand nombre d'entre eux, difficile, source de mal-être et de souffrance, voire même insupportable.

**Aussi, porter l'allongement du temps de travail sans améliorer les conditions d'exercice ne pouvait être vécu que comme une véritable provocation.**

De même, alors que les professeur.es français.e travaillent en moyenne 43 heures par semaine, les augmentations salariales proposées par le ministère, qui entraînent de fait une augmentation du temps de travail, ne sont pas acceptables : la revalorisation salariale doit se faire sans contrepartie.

**Car nos collègues expriment leur désarroi, parfois leur colère, de plus en plus leur souffrance.**

Les problématiques de la charge de travail, des heures supplémentaires imposées, des effectifs pléthoriques par classe dans le 1er comme dans le 2nd degré, de la gestion de niveaux multiples, de la prise en charge des élèves dits EBEP, de l'indigence des RASED, de l'accompagnement de l'administration lors des situations de crises dans les écoles ou collèges, ou du comportement des parents, reviennent comme des litanies dans les mails que nous réceptionnons en nombre. La pénibilité du métier est concrète, tant physique que mentale, psychologique et nerveuse, nous vous en avons à maintes reprises déjà parlé.

**Pour autant, alors que la carte scolaire et, à travers elle, les moyens offerts pour améliorer les conditions de travail des enseignant.es et d'apprentissage de leurs élèves, auraient pu être l'occasion de commencer à prendre véritablement en compte ces difficultés exprimées. Or, c'est le choix inverse qui est fait par le ministère.** Sa réponse au besoin de moyens pour l'enseignement primaire est la suppression de 22 postes dans le Haut Rhin. Et le 2d degré n'est pas mieux loti puisque c'est 38 ETP qui disparaissent pour l'académie. Il aurait fallu profiter de cette occasion pour **abaisser le nombre d'élèves par classe** de manière globale aussi bien dans les écoles que dans les collèges. En effet, cet abaissement des effectifs par classe est un-levier

indiscutable de l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et d'amélioration des conditions de travail des personnels.

Pour la FSU, il aurait également fallu profiter de cette occasion pour **redévelopper les PDMQDC et reconstruire les RASED, développer la scolarisation des 2 ans, doter l'école inclusive de réels moyens, redévelopper une formation continue de qualité sur temps élèves, ...**

\*\*\*\*

Dans les collèges, la préparation de rentrée se fait à l'aune des déclarations du ministre de l'éducation nationale sur la suppression de l'enseignement de la technologie en classe de 6e et la mise en œuvre de groupes de consolidation / approfondissement en mathématiques et / ou français. Tout semble se mettre en place à marche forcée dans les collèges sans révision des textes réglementaires toujours en vigueur, notamment de l'arrêté du 19 mai 2015 qui définit les horaires disciplinaires.

La décision concernant la technologie, prise sans concertation et pour des raisons purement comptables (un manque d'enseignants d'une part et la mise en place d'un accompagnement des élèves à moyens constants) est brutale pour les enseignant.es. Elle nie aussi l'apport que représente l'enseignement de la technologie dans le cadre d'une culture commune riche.

Et comment ne pas voir une provocation dans la demande faite à des professeur.es des écoles d'intervenir en plus de leur service auprès de groupes de collégien.nes ! Sur quel horaire ? Sur le peu de temps familial ou libre qu'il leur reste ? Et cela en plus des 43h hebdomadaire ?

La prise en charge de la difficulté scolaire dans le 1er et le 2nd degré passe notamment par la baisse des effectifs des classes et la formation des enseignants pour leur permettre de mobiliser une diversité de méthodes et pratiques pédagogiques au service de l'entrée dans les apprentissages des élèves.

A rebours de la politique menée actuellement.

A l'image aussi de l'alignement par le bas de la dotation globale de fonctionnement des collèges adoptée par la CEA.

La FSU continue d'alerter sur la dégradation des conditions de travail et d'enseignement, de tous les personnels de l'éducation nationale sans exception. Mais quelle est cette politique sourde aux besoins du terrain ? La FSU en interroge ici solennellement l'objectif !